

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22513**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales ; Mention Tourisme

Nouvel intitulé : Tourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Perpignan, Recteur de l'Académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialité Tourisme culturel

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Développement culturel d'un territoire, mise en oeuvre des politiques culturelles publiques
- Contribution à la mise en place d'échanges culturels internationaux, notamment avec les régions transfrontalières
- Conception de projets artistiques et culturels : organisation et réalisation d'expositions, de festivals, de programmations de spectacles vivants et concerts de musiques actuelles

- Gestion et suivi des dossiers en vue de trouver des financements publics et/ou privés des projets culturels

- Communication et relations avec la presse (rédaction des documents, élaboration des budgets, travail avec graphiste et imprimeur)

- Médiation auprès de différents types de publics, sensibilisation des publics à la création contemporaine, élargissement des publics,

partenariats avec le milieu socio-culturel

- Diffusion des oeuvres

- Aide et conseils administratifs aux artistes

Le titulaire de cette certification est capable de :

· Etablir des diagnostics et des études comparatives de marchés

· Modéliser des solutions et des préconisations

· Tenir un calendrier de travail (retroplannings, indicateurs)

· Rechercher des financements et construire un budget

· Suivre des consignes (cahier des charges administratif et financier)

· Faire preuve d'initiative

· Travailler en équipe

· Maîtriser les outils techniques (suite bureautique) et conceptuels de présentation

· Connaître, maîtriser et animer les TIC et les réseaux sociaux en lien avec le tourisme culturel (facebook, twitter, instagram...)

· C2i2 « Fonction des organisations et communication »

· Acquérir un niveau B2 de compréhension des langues suivantes : français, anglais, espagnol, catalan

· Se positionner en chef de projet, gérer une équipe

- Connaître les principaux courants artistiques contemporains dans les domaines suivants : arts plastiques, musiques actuelles, spectacle vivant ;

- Connaître les institutions et des réseaux culturels ;

- Evaluer les enjeux artistiques, pédagogiques, sociaux et économiques d'un projet culturel, dans le cadre d'une politique de développement territorial

- Réaliser une enquête et en analyser les résultats ;

- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet artistique et culturel : définir les objectifs, élaborer un budget prévisionnel, du programme et du planning, rechercher des financements et de partenariats, rédiger des contrats, élaborer du plan de communication, rédiger des documents destinés à la presse et médiation envers les différents publics ;

- Mettre en place des collaborations avec des partenaires étrangers (connaître les institutions eurorégionales et les dispositifs de financements européens, maîtriser deux langues vivantes en plus du français.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- services culturels de collectivités territoriales

- établissements publics et associations culturelles (scènes nationales, scènes de musiques actuelles, centres d'art ou fonds régionaux d'art contemporain, festivals, compagnies théâtrales etc)

- entreprises culturelles (sociétés de production et/ou de diffusion artistique, galeries d'art).

- Responsable de centre culturel

- Responsable de services culturels de collectivités publiques

- Chargé de projets culturels ou de développement culturel

- Programmateur artistique
- Responsable de communication
- Responsable des relations avec le public, du développement des publics ou de la médiation
- Responsable du mécénat
- Chargé de production et/ou de diffusion
- Manager d'artistes, chargé d'accompagnement d'artistes
- Administrateur de compagnie, de bureau de production
- Coordonnateur d'expositions dans un centre d'art, un frac ou une galerie
- Attaché culturel, responsable de centre culturel français à l'étranger
 - directeurs d'office du tourisme
 - responsables de projets culturels
 - animateurs/médiateurs du patrimoine
 - créateurs d'entreprises touristiques
 - chargés de mission développement du tourisme local
 - chefs de projet tourisme culturel
 - chargés de promotion touristique

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

K1802 : Développement local

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE1- Informatique/Langue/Communication

C2i niveau 2 Fonctions d'organisation et de communication

TIC

Intercompréhension ((langues romanes et anglais spécialisé)

UE2 - Patrimoine

Les nomenclatures du patrimoine

Nouvelles notions de patrimoine

Droit du patrimoine

Patrimoine : de la recherche à la valorisation

Médiation du patrimoine

UE3 - Tourisme et économie

Tourisme et patrimoine culturel

Droit comparé du tourisme

Impact écologique du tourisme

Impact économique du tourisme

UE4 - Valorisation touristique des ressources culturelles

Du patrimoine au produit touristique culturel

Stratégies de gestion, valorisation des espaces naturels

Management interculturel

Sociologie des publics

E-tourisme

Semestre 2

UE1 - Informatique/Langue/Communication

C2i niveau 2 Fonctions d'organisation et de communication

TIC

Intercompréhension (langues romanes et anglais spécialisé)

UE2 - Séminaires d'ouverture

Gestion du Patrimoine archéologique

Histoire et patrimoine des sociétés industrielles

Le patrimoine dans les programmes de tourisme spécialisé

Gestion du Patrimoine culturel

UE3 - Projet tutoré collectif

Projets collectifs

Semestre 3

UE1- Informatique/Langue/Communication

C2i niveau 2 Fonctions d'organisation et de communication

TIC

Intercompréhension ((langues romanes et anglais spécialisé)

UE2 - Séminaires d'ouverture

Les paysages Méditerranéens terrestres

Le voyageur devant le patrimoine. Le cas des Iles Baléares

Valorisation touristique des châteaux médiévaux siciliens

Nouveaux usages pour anciens couvents en Aragon

Tourisme naturel, tourisme de montagne

UE3 - Workshop

Mastérialles OU projet tutoré individuel

Semestre

UE1- Projet Professionnalisant Partenaires - Université

Stage 3PU, mémoire et soutenance

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury VAE composé d'une majorité d'enseignants chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juin 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Tourisme